

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BRUYÈRES, VALLONS DES VOSGES**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

# **PROCÈS-VERBAL**

**De la séance du**

**MERCREDI 28 JUIN 2017**

**À 20 h 00**

**Salle des fêtes de Brouvelieures (88600)**

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BRUYÈRES, VALLONS DES VOSGES

---

### Affichage – article L.2121 -25 du CGCT

L'an deux mil dix-sept le vingt-huit juin à vingt heures les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Bruyères, Vallons des Vosges, se sont réunis à la salle des fêtes de Brouvelieures (88600), sur convocation qui leur a été adressée par le Président, en date du 22 juin deux mil dix-sept, conformément à l'article L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

**Le Président** : M. Yves BASTIEN.

**Les Vice-Présidents** : M. Yves BONJEAN (procuration de MME Delphine GREVISSE), M. Christian BISTON, M. Jacques SIMEON, M. Philippe GEORGEL.

#### **Les délégués titulaires ou suppléants remplaçant un titulaire :**

Mme Odile SEURET, Mme Bernadette POIRAT, M. Christian SAVAGE (procuration de M. Jacques ANSEL), M. Bruno BERTRAND, M. Philippe GERMAIN, M. Joseph MORIN, Mme Marie-José DIDIER, Mme Michèle CLAUDEL, M. Jean-Louis MENTREL, Mme Catherine GAILLARD, M. Michel HOUOT, M. Michel CHASSARD, M. Christian TARANTOLA (procuration de M. Joël MANGEL), M. André BONNET (procuration de Mme Anne HISLER), M. Amar BOULASSEL, Mme Krista FINSTAD-MILLION, M. Christophe FIQUEMONT (procuration de M. Guy DELAITE), Mme Sandrine GEORGE, M. Charles SCHLACHTER, Mme Anne-Marie HUERTAS, M. Lucien DEBLAY, M. François DARTOIS, M. Michel GREVISSE, Mme Marie-Noëlle ROBERT, M. Jean-François ROBERT, M. Stéphane PAUCHARD, M. Jean-Paul FLEURENCE, M. Jean-Paul PETITDEMANGE, M. Louis DIVOUX, M. Jean-Marie MICHEL, Mme Virginie GREMILLET, M. Christian CLAUDON, M. Philippe PARADIS, Mme Bernadette RIVAT, M. Éric BICHOTTE, M. Lionel LECLERC, M. Denis BERNARD (procuration de M. Jean-Noël AUGUSTO), Mme Nadine MEREY, M. Hervé JULIEN.

#### **ÉTAIENT EXCUSÉS NON REPRÉSENTÉS :**

Mme Michèle PELTIER, M. Martial HILAIRE, M. Lionel GUIBERTEAU.

#### **ÉTAIENT EXCUSÉS REPRÉSENTÉS :**

Mme Anne HISLER.

#### **ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

Mme Delphine GREVISSE, M. Joël MANGEL, M. Michel BOCA, M. Éric AUBRY, M. Jacques ANSEL, M. Guy DELAITE, M. Régis DEMENGE, M. Jean-Noël AUGUSTO.

#### **ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :**

M. Jacques CAVERZASI, M. Patrick MOULIN, M. Michel PARADIS, M. Guy HINZELIN, M. René L'HOMME, M. Michel DAMBRINE,

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Lionel LECLERC est nommé secrétaire de séance.

## AFFAIRES GÉNÉRALES

### **PISCINE COMMUNAUTAIRE**

1. Indemnité au régisseur de la régie de recettes piscine

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'octroi d'une indemnité au régisseur de recettes de la piscine de Bruyères.**

2. Tarifs de la piscine

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les tarifs de la piscine.**

3. Pass communautaire

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la mise en place du pass communautaire.**

### **CADRE DE VIE**

4. Subventions aux associations

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le projet de subventions aux associations.**

5. Vente d'instruments de musique

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le projet de vente d'instruments de musique.**

6. Vente du DVD du Soldat Rose

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le projet de vente de DVD du soldat rose.**

### **ECONOME**

7. Régime indemnitaire

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le projet de mise en place du régime indemnitaire.**

### **RESSOURCES HUMAINES**

8. Délibération du bureau : Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les taux de promotion pour les avancements de grade.**

9. NAP : Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.**

10. NAP : Création d'un emploi permanent d'adjoint technique

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré, par 28 voix pour, 13 voix contre et 7 abstentions, approuve le projet de création d'un emploi permanent d'adjoint technique.**

### **FINANCES**

11. Convention de groupement de commandes avec le Grand Nancy pour la fourniture d'électricité

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la convention de groupement de commandes**

12. Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la réparation dérogatoire dite « à la majorité des 2/3 pour un montant de 135 639 €.**

13. Budget annexe Assainissement – DM n°1

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la décision modificative N° 1 relative au budget annexe assainissement.**

**Budget Principal :**

14. Compte administratif 2016

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2016 relatif au budget principal.**

15. Compte de gestion 2016

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2016 relatif au budget principal.**

16. Affectation des résultats

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'affectation des résultats relative au budget principal.**

**Budget annexe Assainissement :**

17. Compte administratif 2016

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2016 relatif au budget annexe assainissement.**

18. Compte de gestion 2016

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2016 relatif au budget annexe assainissement.**

19. Affectation des résultats

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'affectation des résultats relative au budget annexe assainissement.**

**Budget annexe Ecole :**

20. Compte administratif 2016

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2016 relatif au budget annexe Ecole.**

21. Compte de gestion 2016

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2016 relatif au budget annexe Ecole.**

22. Affectation des résultats

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'affectation des résultats relative au budget annexe Ecole.**

**Budget annexe Repas :**

23. Compte administratif 2016

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2016 relatif au budget annexe Repas.**

24. Compte de gestion 2016

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte de gestion relatif au budget annexe Repas.**

25. Affectation des résultats

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'affectation des résultats relative au budget annexe Repas.**

**Budget annexe Bâtiments économiques :**

26. Compte administratif 2016

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2016 relatif au budget annexe bâtiments économiques.**

27. Compte de gestion 2016

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2016 relatif au budget annexe bâtiments économiques.**

## 28. Affectation des résultats

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'affectation des résultats relative au budget annexe bâtiments économiques.**

**Budget annexe Lotissement – ZAE de Laveline-devant-Bruyères**

## 29. Compte administratif 2016

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2016 relatif au budget annexe lotissement – ZAE de Laveline-devant-Bruyères.**

## 30. Compte de gestion 2016

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2016 relatif au budget annexe lotissement – ZAE de Laveline-devant-Bruyères.**

## 31. Affectation des résultats

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'affectation des résultats relative au budget annexe lotissement – ZAE de Laveline-devant-Bruyères.**

## 32. Budget primitif 2017

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le budget primitif relatif au budget annexe lotissement – ZAE de Laveline-devant-Bruyères.**

**COMMUNICATION DE DÉCISIONS****Décisions du Président :**

En vertu des délibérations n° 96/2014 du conseil communautaire du 02 mai 2014, n° 102/2014 du Conseil communautaire du 16 mai 2014, n°06/2017 et 07/2017 du conseil communautaire du 23 février 2017, autorisant Monsieur le Président à traiter les affaires prises conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à :

- Avenant à la convention de mise à disposition à titre gratuit de locaux municipaux entre la commune de Docelles et la CCB2V - RAM
- Convention d'utilisation de la salle communale entre la commune de Destord et la CCB2V - RAM
- Convention de mise à disposition à titre gratuit de locaux municipaux entre la commune de Frémifontaine et la CCB2V - RAM
- Convention entre l'association Siel Bleu et la CCB2V pour la mise en place d'un atelier "Equilibre en Bleu"
- Convention de mise à disposition à titre gratuit de locaux municipaux entre la commune de Gugnécourt et la CCB2V - RAM
- Convention relative à la mise en conformité d'un système d'assainissement non-collectif entre GEHANT Gislaine et la CCB2V
- Convention de mise à disposition d'un local à vocation administrative entre la Mission locale et la CCB2V-MSAP
- Convention de mise à disposition de professeurs de l'école des arts entre la commune de Docelles et la CCB2V - EAVV
- Convention de mise à disposition d'un local à vocation administrative entre la CCI Vosges et la CCB2V - MSAP
- Marché de maîtrise d'œuvre pour la distribution électrique du bâtiment à Deycimont (MVE), avec Energies Hautes Vosges, pour un montant de 5 398.50 € HT
- Avenant n°1 au bail commercial du 23 octobre 2013 entre la CCB2V et la SAS Manufacture Vosgienne d'Emallage

**DÉCISIONS SANS OBSERVATION**

Bruyères le 03/07/2017

Le Président,  
**Yves BASTIEN**